



Alerte du 23 juillet 2015

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #ECOArtisan / #RGE

## La CAPEB félicite son 10 000<sup>e</sup> ECO Artisan : Gérald THOMAS, menuisier dans les Vosges, rejoint le réseau n° 1 des qualifications RGE

*Paris, le 23 juillet 2015* - Alors que la loi de transition énergétique a été définitivement adoptée hier après une année de discussions parlementaires, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) se félicite de l'arrivée du 10 000<sup>e</sup> artisan qualifié ECO Artisan®, soit une progression de 100 % depuis décembre 2014 ! Cette marque conforte ainsi sa place de leader parmi les qualifications RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

**La qualification RGE ECO Artisan®, premier réseau d'entreprises artisanales au service de l'efficacité énergétique**

La qualification ECO Artisan®, gérée par QUALIBAT, est la première marque en nombre d'entreprises qualifiées : à ce jour, on compte 10 400 artisans l'ayant adoptée, soit le double du nombre d'entreprises qualifiées en décembre 2014. Les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment démontrent ainsi leur capacité à se remettre en cause, à investir et à progresser, notamment par des efforts de formation consentis durant une période où le secteur a enregistré 13 trimestres de baisse d'activité. Les politiques gouvernementales en faveur de la transition énergétique peuvent donc s'appuyer sur un secteur encourageant, dynamique et responsable.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, se réjouit de ce succès :

*« Depuis des années la CAPEB est engagée en faveur de l'efficacité énergétique. La promotion et le développement de la qualification ECO Artisan® constituent le fer de lance de notre action. Nous sommes fiers de constater l'augmentation exponentielle du nombre de ces professionnels qualifiés, qui constituent aujourd'hui un réseau fort et dynamique d'entreprises artisanales du bâtiment. En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour développer la demande de travaux d'amélioration de la performance énergétique, pour diminuer l'impact des bâtiments sur les émissions de CO<sub>2</sub>, un sujet particulièrement crucial à l'approche de la COP21. »*

En devenant ECO Artisan®, les entreprises artisanales permettent notamment à leurs clients de bénéficier d'aides de l'Etat soumises à l'éco-conditionnalité pour les travaux de rénovation énergétique.

Qualification exigeante, ECO Artisan® RGE répond à 3 grands objectifs :

- proposer aux clients une évaluation thermique de leur logement,
- conseiller aux clients des techniques cohérentes améliorant l'efficacité énergétique de leur logement
- proposer des solutions adaptées et efficaces dans son corps de métier (nouveaux matériaux, ...) et vérifier la qualité de ses travaux tout au long du chantier et à son achèvement.



## Gérald THOMAS : portrait du 10 000<sup>e</sup> ECO Artisan

Chef d'entreprise artisanale de menuiserie dans les Vosges, dans le village de Bru, Gérald THOMAS est le 10 000<sup>e</sup> ECO Artisan enregistré auprès de Qualibat le 16 juillet 2015.

Après avoir travaillé dix ans dans l'entreprise familiale, il s'installe à son compte en 2010 en vente et pose de menuiserie, principalement en PVC et en rénovation de logements à 90 %. Agé de 37 ans, il travaille seul et décide de devenir ECO Artisan afin d'acquérir de nouvelles compétences liées aux qualifications RGE.

Parmi toutes celles proposées, il a choisi ECO Artisan® pour sa simplicité. Certes la « *formation lui a pris du temps* » mais « *son formateur était excellent et motivant* », il l'a bien « *préparé au passage du QCM, qui ainsi n'a pas été source d'angoisse* ».... Et de préciser « *et oui, quand j'étais jeune, c'est plutôt l'école qui m'a suivi que moi qui ai suivi l'école !* ».

Aujourd'hui il considère que « *ses efforts sont récompensés : le regard de mes clients n'a pas encore changé, mais mon travail lui a changé. Je pratique systématiquement l'approche globale, je veux que cela devienne un réflexe. Car les clients veulent tout : des professionnels qualifiés, des gens reconnus, des aides fiscales. La question du crédit d'impôts m'est toujours posée. Pour nous entreprises, il nous faut toujours vendre l'amélioration de la performance énergétique avec le confort, première raison qui pousse les clients à commander des travaux* ».

Fier d'appartenir à un réseau de plus de 10 000 membres, il bénéficie des partenariats que la CAPEB a scellés pour les ECO Artisans. « *Cela nous aide. Mais nous devons être encore plus nombreux et donc plus visibles, car c'est dur tous les jours... même s'il faut garder l'espoir d'une reprise d'activité.* »

En guise de conclusion « *je suis optimiste de nature et il me semble que le travail revient : j'ai remis 3 devis samedi et ils me sont revenus signés la semaine suivante. Tant mieux et pourvu que cela dure* ».



**Nombre total de qualifications RGE « RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT » (source Qualibat) = 49 756 dont :**

- 39 856 en performance énergétique
- 9 900 en énergie renouvelable

**Nombre d'ECO ARTISAN = 10 400**, soit plus d'un quart des qualifications « performance énergétique ».

**Depuis 5 ans, 29 partenariats de la CAPEB avec les entreprises interlocutrices des artisans ont été conclus pour promouvoir les ECO artisans, enrichir leurs compétences et leur offre commerciale**

- BANQUE SOLFÉA - 07/01/2011 - financement des projets de rénovation énergétique
- KNAUF - 20/07/2011 - catalogue de solutions spécifiques
- VELUX - 08/11/2011 - catalogue de solutions performantes
- ENGIE - 14/11/2011 - promotion de la marque ECO Artisan®
- SONEPAR - 24/01/2012 - conseil & expertise produit, association à la création de nouvelles offres
- ALDES - 04/02/2012 - présentation de contenu technique spécifique
- SALMSON - 08/02/2012 - présentation de contenu technique spécifique et promotion de la marque ECO Artisan®
- BIGMAT - 12/03/2012 - promotion de la marque ECO Artisan®
- VIESSMANN - 07/06/2012 - catalogue de solutions adaptées, promotion de la marque ECO Artisan®
- DOVRE - 13/06/2012 - valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- ISOVER - 26/07/2012 - accès à des formations spécifiques, promotion de la marque ECO Artisan®
- KNAUF INSULATION - 04/09/2012 - valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des sociétés clientes, aide à la commercialisation
- LAYHER - 05/09/2012 - accès à des formations spécifiques
- MONIER - 25/07/2012 - valorisation de la marque ECO Artisan®, accès à la gamme de formation
- MAAF PRO - 19/09/2012 - mise en place des « Jeudis ECO Artisan® » pour les informer sur leurs responsabilités
- POUJOULAT - 25/09/2012 - valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes, formations spécifiques
- TOLLENS - 12/07/2012 - promotion de la marque ECO Artisan®
- ATLANTIC & THERMOR - 22/02/2013 - valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- CARDONNEL INGÉNIERIE - 26/04/2013 - accompagnement des ECO Artisans dans la conception de leur offre, du devis au S.A.V.
- POINT P - 09/07/2013 - valorisation de la marque ECO Artisan® auprès des entreprises clientes
- SCHLUTER SYSTEMS - 18/07/2013 - élaboration d'un guide dédié, remise sur les formations, promotion de la marque ECO artisan®
- TOLLENS - 07/02/2014 - promotion de la marque ECO Artisan®
- CEDEO - BROSSETTE - 19/03/2014 - promotion de la marque ECO Artisan®
- BUTAGAZ - 26/03/2014 - mise en relation avec les clients, taux de crédits préférentiels, accès à des formations
- PPG - 17/04/2014 - prévention des risques, promotion de la marque ECO Artisan®
- VPI - 17/02/2015 - promotion de la marque ECO Artisan®
- GRDF - 05/03/2015 - avantages pour les ECO Artisans et promotion de la marque ECO Artisan®
- RECTICEL INSULATION - 04/06/2015 - avantages pour les ECO Artisans et promotion de la marque ECO Artisan®
- KILOUTOU - 03/09/2015 - avantages pour les ECO Artisans et promotion de la marque ECO Artisan®



Nombre d'entreprises ayant suivi une formation FEEBAT en 2014 = 64 700  
Objectifs FEEBAT pour 2015 : 30 000 entreprises formées

#### Pour rappel

Le marché de la rénovation énergétique est actuellement de 16 milliards dans le Bâtiment.  
La part des travaux de rénovation énergétique pèse pour 13 % de l'activité totale (neuf et ancien) de l'artisanat du Bâtiment.

#### À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

- 370 042 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*

- 699 157 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment

-et 69 800 apprentis, soit 81% des apprentis du Bâtiment qui réalisent :

- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment,

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (370 042) ne comprend pas les 114 372 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 81 203 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

#### Contacts presse

Hopscotch : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - [ipestourie@hopscotch.fr](mailto:ipestourie@hopscotch.fr)

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)

CAPEB des Vosges : Claudine MARILLY, secrétaire générale - Tél : 03 29 31 38 39 - [c.marilly@capeb88.fr](mailto:c.marilly@capeb88.fr)